ANNEXE 2 - SPECIFICITES DES ETABLISSEMENTS DU GHT

Emission des commandes

Dispositions générales

Le marché s'exécute au moyen de bons de commande établis par l'établissement du GHT au fur et à mesure de ses besoins.

Chaque bon de commande doit indiquer les informations suivantes :

- La dénomination sociale / raison sociale et l'adresse du créancier
- Le numéro du bon de commande
- La référence du marché
- La nature et la quantité des fournitures commandées
- Les prix unitaires HT de chaque fourniture
- La/les adresses et le(s) nom(s) du/des service(s) destinataire(s) des fournitures
- La date de livraison des fournitures
- Le montant HT du bon de commande
- Toute référence utile à l'exécution du bon de commande

Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

Dispositions particulières

Lot 1 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Macon

L'établissement du GHT transmet au titulaire :

- Ses besoins pour la cuisine centrale, l'internat, le centre ambulatoire du centre hospitalier en début de marché avec des modifications quotidiennes par courriel possibles en fonction de l'activité.
 Au cour de l'année 2027, les besoins de la cuisine centrale, de l'internat, et du centre ambulatoire seront transmis par courriel pour chaque jour de la semaine la veille avant 15H. Une commande pour le week-end et le lundi sera envoyée le vendredi avant 15H.
- Ses besoins quotidiens pour la cafétéria (livraison normale) par courriel la veille avant 15h00 pour le lendemain.
 Le vendredi pour le lundi suivant
- Ses besoins pour les EHPAD et psychiatrie en début de marché avec des modifications quotidiennes par courriel possibles en fonction de l'activité
- Ses besoins (livraison urgente, dépannage, non-conformité) par courriel et/ou téléphone

Lot 2 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Clunisois

Site de Cluny

L'établissement du GHT transmet au titulaire :

- Ses besoins pour chaque jour de la semaine (livraison normale) au début du marché (hors cafétéria)
 L'établissement du GHT se réserve le droit d'ajuster ses besoins en fonction des évolutions de son activité (fermeture de services,…)
- Ses besoins (livraison urgente) par courriel et/ou téléphone

Lot 3 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Tournus

L'établissement du GHT transmet au titulaire :

- Ses besoins pour chaque jour de la semaine (livraison normale) au début du marché
 L'établissement du GHT se réserve le droit d'ajuster ses besoins en fonction des évolutions de son activité (fermeture de services,…)
- Ses besoins (livraison urgente) par courriel et/ou téléphone

Lot 4 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Pays Charolais Brionnais

L'établissement du GHT transmet au titulaire :

- Ses besoins pour chaque jour de la semaine (livraison normale) au début du marché
 L'établissement du GHT se réserve le droit d'ajuster ses besoins en fonction des évolutions de son activité (fermeture de services,…)
- Ses besoins (livraison urgente) par courriel et/ou téléphone

Lot 5 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Bourbon-Lancy
L'établissement du GHT transmet au titulaire :

- Ses besoins pour chaque jour de la semaine (livraison normale) chaque semaine
- Ses besoins (livraison urgente) par courriel et/ou téléphone

L'établissement du GHT se réserve le droit d'ajuster ses besoins (livraison urgente) en fonction des évolutions de son activité (fermetures de services, …) par courriel et/ou téléphone

Pour ce faire, le titulaire doit communiquer les coordonnées (mails et téléphones) sur lesquelles il souhaite recevoir les demandes de l'établissement du GHT afin de préparer les livraisons (normales / urgentes).

Délais de livraison

Lot 1 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Macon
Les fournitures doivent être livrées du lundi au dimanche y compris les jours fériés pour :
- Les livraisons normales entre 6h00 et avant 7h00
 Pour le site 1, l'UCPR sera livré en premier
- Les livraisons urgentes dans les 45 mn à compter de la transmission des besoins

Lot 2 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Clunisois
Les fournitures doivent être livrées du lundi au dimanche y compris les jours fériés pour :
- Les livraisons normales avant 6h30
- Les livraisons urgentes dans les 2h30 à compter de la transmission des besoins

Lot 3 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Tournus
Les fournitures doivent être livrées du lundi au dimanche y compris les jours fériés pour :

- Les livraisons normales avant 6h00
- Les livraisons urgentes dans les 45 mn à compter de la transmission des besoins

Lot 4 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Pays Charolais Brionnais
Les fournitures doivent être livrées du lundi au dimanche y compris les jours fériés pour :

- Les livraisons normales entre 7h30 et 8h00 pour le site 1
- Les livraisons normales entre 6h00 et 7h00 pour les sites 2 et 4
- Les livraisons normales entre 4h00 et 7h00 pour le site 3
- Les livraisons normales avant 6h30 pour le site 5
- Les livraisons normales avant 7h00 pour le site 6
- Les livraisons urgentes dans les 2h00 à compter de la transmission des besoins

Lot 5 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Bourbon-Lancy
Les fournitures doivent être livrées du lundi au dimanche y compris les jours fériés pour :

- Les livraisons normales entre 7 heures et 7 heures 15
- Les livraisons urgentes dans les 2 heures 30 à compter de la transmission des besoins

Lieu de livraison
Les lieux de livraison sont :

Lot 1 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Macon

Site de livraison	Service / local de livraison

Site 1	Centre Hospitalier de Macon Hôtel Dieu 344, rue des Epinoches 71000 Macon	Point de livraison : Déposer dans la huche à pain les fournitures dans le local situé au rez-de-chaussée spécifique partagé avec la chambre froide des repas
Site 2	Centre Hospitalier de Macon La providence 88 rue Rambuteau 71000 Macon	Point de livraison : Déposer dans la huche à pain les fournitures à l'entrée de l'office alimentaire
Site 3	Centre Hospitalier de Macon Chauviré Rue Jules Révillon 71000 Macon	Point de livraison : Déposer dans la huche à pain les fournitures dans le couloir accessible coté parking
Site 4	Centre Hospitalier de Macon Pfitzenmeyer 48 boulevard Louis Escande 71000 Macon	Point de livraison : Déposer dans la huche à pain les fournitures dans le couloir accessible coté parking
Site 5	Centre Hospitalier de Macon Bel Air Rue Chailly Gueret 71000 Macon	Point de livraison : Déposer dans la huche à pain les fournitures dans le local situé au rez-de-chaussée spécifique partagé avec la chambre froide des repas
Site 6	Centre Hospitalier de Macon Les Chanaux 350 boulevard Louis Escande 71000 Macon	Différents points de livraison : Déposer les fournitures : - Au niveau du quai de livraison de l'UCPR - Dans la huche à pain pour la psychiatrie (UPC, UPRS, UPL, U72) - A l'intérieur coté entrée principale et dans la huche à pain pour l'internat - Dans le couloir accessible par la cour logistique pour le centre ambulatoire

Lot 2 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Clunisois
Site de Cluny

Site de livraison		Service / local de livraison
Site 1	Centre Hospitalier du Clunisois (site de Cluny) 13, place Charles Pleindoux 71250 Cluny	Point de livraison : A l'entrée de la cuisine 2ème étage bâtiment SLV

Lot 3 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Tournus

Site de livraison		Service / local de livraison
Site 1	Centre hospitalier de Belnay 627 avenue Suzanne et Henri Vitrier 71700 Tournus	Point de livraison : Service cuisine. Zone local PAIN. Accès avec un code. Porte digicode

Lot 4 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Pays Charolais Brionnais

Site de livraison		Service / local de livraison
Site 1	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de Paray le Monial) Boulevard Les Charmes 71600 Paray Le Monial	Point de livraison : Cuisine du CH (quai de réception) pour les pains et les autres pains spéciaux du déjeuner, du dîner et du petit déjeuner du lendemain

Site 2	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de la roseraie) Boulevard des Charmes 71600 Paray Le Monial	Point de livraison : Rez-de-chaussée du site
Site 3	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de l'hôpital la Fourrier) 5 route de Toulon 71130 Gueugnon	Point de livraison : Sas d'entrée au niveau de l'entrée principale du site
Site 4	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de Charolles) 6 rue du prieuré 71120 Charolles	Point de livraison : Zone restauration du nouveau bâtiment niveau rez-de-court
Site 5	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de La Clayette) 19 rue de l'hôpital 71800 La Clayette	Point de livraison : Cuisine centrale : dans la zone du quai d'expédition
Site 6	Centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (site de l'EHPAD de Rambuteau) Le Bourg 71800 Bois Sainte Marie	Point de livraison : Zone de stockage alimentaire située au rez-de-chaussée du bâtiment

Lot 5 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Bourbon-Lancy

Site de livraison		**Service / local de livraison**
Site 1	Centre hospitalier de la Fondation d'Aligre Allée d'Aligre 71140 Bourbon-Lancy	Point de livraison : Service cuisine

Emballage

Dispositions générales

La qualité des emballages doit répondre aux exigences législatives / réglementaires européennes et françaises en vigueur.

Ces emballages doivent également répondre aux caractéristiques suivantes :

- Conserver les propriétés organoleptiques et les autres caractères qualificatifs des fournitures
- Protéger les fournitures contre d'éventuelles contaminations et altérations
- Ne communiquer aux fournitures ni odeur, ni saveur, ni couleur ou autre caractéristique étrangère
- Conserver la fraicheur des fournitures
- Etre propre
- Etre résistant et suffisamment solide pour supporter plusieurs manipulations
- Etre agrées contact alimentaire
- Comporter au minimum le nom du produit et la date de fabrication

La qualité de ces emballages est de la responsabilité du titulaire.

Les emballages restent la propriété du pouvoir adjudicateur pour les sacs et du titulaire pour les panières / caisses.

Toute fourniture dont l'emballage ou le pré-emballage est endommagé sera refusée. Dans ce cas, le titulaire doit, à compter du signalement de ce refus par l'établissement du GHT (appel téléphonique et/ou courriel), livrer à ses frais dans un délai maximum de 2 heures la quantité de fourniture non admise.
Les sacs à pain doivent être en papier recyclé et/ou recyclable

Dispositions particulières

Lot 1 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Macon
Les fournitures doivent être conditionnées dans un emballage alimentaire évitant tout risque de contamination pendant le transport et le stockage.

Les fournitures doivent également être alloties :
Pour le pain
- Sites 2 et 3
 Un ou plusieurs sac(s) identifié(s) par site pour le pain
- Sites 1, 4, 5 et 6
 Un ou plusieurs sac(s) identifié(s) par service pour le pain

Pour les viennoiseries
- Tous sites
 Une ou plusieurs caisse(s) identifiée(s) par service pour les viennoiseries

Les fournitures différentes doivent être conditionnées dans des emballages distincts.

Pour les viennoiseries
Une ou plusieurs caisse(s) identifiée(s) par service pour les viennoiseries

Les fournitures différentes doivent être conditionnées dans des emballages distincts.

Lot 2 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Clunisois
Site de Cluny
Les fournitures doivent également être alloties pour le site 1 par service dans un ou plusieurs :
- Sac(s) identifié(s) pour le pain
- Caisse(s) identifiée(s) par service pour les viennoiseries

Les fournitures différentes doivent être conditionnées dans des emballages distincts.

Lot 3 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Tournus
Les fournitures doivent être conditionnées dans un emballage alimentaire évitant tout risque de contamination pendant le transport et le stockage.

Les pains (tradition) de 300 gr (environ) salée doivent également être alloties pour le site 1 par service dans un ou plusieurs sac(s) identifié(s).

Les pains (tradition) de 120 g (environ) salés, les pains (tradition) de 120 g (environ) non salés, les pains de campagne 400 gr (environ) salés, les pains aux céréales de 400 gr (environ) salés et les brioches entières longues 270 gr (environ) doivent également être alloties pour le site 1 par service dans un emballage primaire individuel et dans un emballage secondaire (un ou plusieurs sac(s)).

Les pains individuels sont emballés dans un film alimentaire en papier ou en sachet en plastique.

Les autres fournitures doivent être emballés dans un papier craft et le pain sans sel doit être emballé à part.

Les sacs sont identifiés au nom du service avec le nombre de fourniture.

Les fournitures différentes doivent être conditionnées dans des emballages distincts.

Lot 4 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH du Pays Charolais Brionnais

Les fournitures doivent être conditionnées dans un emballage alimentaire évitant tout risque de contamination pendant le transport et le stockage.

Les sacs nominatifs par service ne devront en aucun cas être déposés directement au sol mais à minima dans une caisse ou sur une table pour l'ensemble des sites du CH.

Les fournitures doivent également être alloties :

- Pain

- Site 1

Un ou plusieurs sac(s) identifié(s) par service pour la livraison (pains de type « parisien » et les autres pains spéciaux)

- Site 2

Un ou plusieurs sac(s) identifié(s) par service

- Site 3

Un ou plusieurs sac(s), panière(s) ou caisse(s) non identifié(s)

- Site 4

Un ou plusieurs sac(s) identifié(s) par service

- Site 5

Un ou plusieurs sac(s), panière(s) ou caisse(s) non identifié(s)

- Site 6

Un ou plusieurs sac(s), panière(s) ou caisse(s) non identifiée(s)

- Pour les viennoiseries

- Tous sites

Une ou plusieurs caisse(s) identifiée(s) par service pour les viennoiseries

Lot 5 - Fourniture de pain et viennoiseries pour le CH de Bourbon-Lancy

Les fournitures doivent être conditionnées dans un emballage alimentaire évitant tout risque de contamination pendant le transport et le stockage.

Les fournitures différentes doivent être conditionnées dans des emballages distincts.